

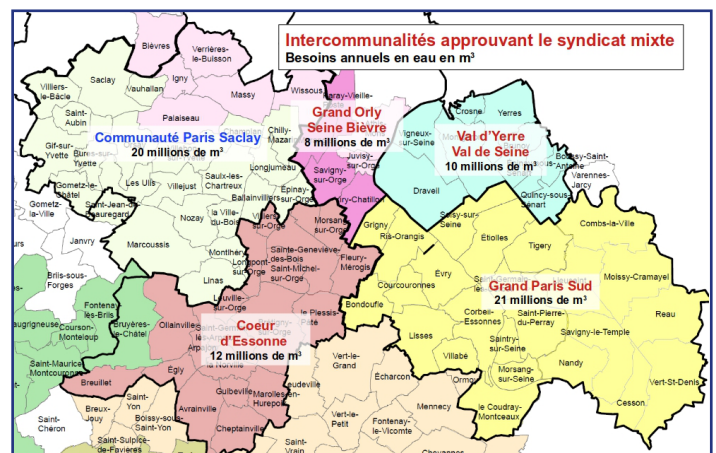


Enfin une chance historique de réappropriation publique de l'eau potable

Compétente en matière de distribution d'eau potable depuis 2018, la Communauté Paris-Saclay (CPS) est aujourd'hui devant un choix historique potentiellement lourd de conséquences pour nos factures d'eau. Soit elle fait le choix de la maîtrise publique, comme le proposent plusieurs intercommunalités et le Département de l'Essonne, et le prix de l'eau baissera. Soit elle tombe entre les mains du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) et de son délégataire Veolia et nos factures continueront à s'envoler. Explications.

Depuis des décennies, le service de l'eau fait l'objet d'une délégation au privé et à chaque renouvellement du contrat, Suez remporte le marché sur la quasi totalité des communes (et maintenant des intercommunalités) de l'Essonne, accompagné d'une convention d'achat d'eau en gros avec sa filiale Eau du Sud Parisien (ESP). Suez, qui revendique la propriété des usines de potabilisation (Morsang-sur-Seine et Viry-Chatillon), profite ainsi doublement de sa situation de monopole de production et de transport d'eau.

À l'initiative de plusieurs intercommunalités (voir carte) et du Département de l'Essonne, un syndicat mixte regroupant ces collectivités publiques va être créé. Il aura pour mission de récupérer la propriété du réseau de transport et des usines de production d'eau potable, déjà largement payés par les usagers. À terme, ce syndicat mixte se substituera donc à Eau du Sud Parisien, permettant une baisse importante du prix de l'eau. En toute logique, la CPS ne pouvait que s'associer à cette initiative. Pourtant...



Les 5 communes essonniennes en rose pale, au nord de Paris-Saclay, sont adhérentes au SEDIF

Nos factures vont-elles exploser ?

Lors d'un récent conseil d'administration du SEDIF, on apprend que des contacts sont en cours entre ce dernier et la CPS en vue d'étendre le périmètre du SEDIF aux 21 communes actuellement en contrat avec Suez. Ce serait une folie ! En effet, le SEDIF qui vient de résigner un contrat de délégation avec Veolia pour 12 années supplémentaires, a lié ce

.../...

QUI SOMMES-NOUS ? Créée en 2016, l'association « Aggl'Eau CPS » regroupe des citoyens des 27 communes de la Communauté Paris-Saclay désireux d'œuvrer en faveur de la gestion publique de l'eau de sa production jusqu'à son assainissement. Nous organisons régulièrement des initiatives publiques pour informer et mobiliser les citoyens usagers de l'eau. Nous travaillons avec tous les élus qui le souhaitent pour faire avancer l'idée de régie publique. Nous sommes en relation avec plusieurs associations régionales, nationales et internationales qui partagent le même objectif.

POUR NOUS JOINDRE Contact : aggleau-cps@ouvaton.org Site web : aggleaucps.ouvaton.org
 Facebook : facebook.com/aggleau.cps Siège social : 23 rue de la Prairie 91440 Bures-sur-Yvette

.../...

contrat à la mise en place d'un procédé de purification de l'eau, dit Osmose Inverse Basse Pression (OIBP). Cette technique, très décriée par tous les experts pour ses conséquences désastreuses sur l'environnement, aurait en outre pour conséquence une hausse d'au moins 15 % du prix du m³ d'eau alors que nous payons déjà une des eaux les plus chères de France.

En parallèle, Suez négocierait avec la CPS un nouveau prix d'achat de l'eau en échange d'une non adhésion au syndicat mixte. **Ces deux options nous éloigneraient définitivement de toute possibilité de réappropriation publique des installations.**

Plusieurs questions se posent :

- Pourquoi ni les citoyens-usagers que nous sommes, ni la plupart des élus des communes concernées ne sont-ils informés de ces discussions et de ces enjeux ?

- Qu'est-ce qui pousse certains élus à envisager l'adhésion au SEDIF ? Cela aurait-il à voir avec la récente nomination de M. de Lasteyrie, maire de Palaiseau et président de la CPS comme vice-président du SEDIF ?

NOUS EXIGEONS DE LA TRANSPARENCE ET DE LA DÉMOCRATIE !

Pour nous, il n'y a qu'un seul choix possible : celui de la maîtrise publique des outils de production. Elle ouvrirait une possibilité nouvelle de création d'une régie publique de l'eau, permettant la participation des usagers à sa gestion, la diminution du prix de l'eau, un meilleur entretien du réseau pour réduire les fuites, gage de préservation de la ressource.

Lettre ouverte aux élus communautaires

Le 2 novembre, avec la Coordination Eau Ile-de-France et Eau publique Orge-Essonne, nous avons cosigné une lettre ouverte aux élus communautaires de Paris-Saclay pour les alerter sur l'importance du choix qu'ils allaient devoir faire. Vous pouvez en prendre connaissance sur <https://eau-iledefrance.fr/lettre-ouverte-aux-elu-e-s-de-paris-saclay/>

Débattons-en à l'occasion d'une
RÉUNION PUBLIQUE
mercredi 1^{er} décembre 2021 à 20h
Salle des Champs-Frétauts – Palaiseau
Angle de l'avenue du 8 Mai 1945 et de la rue Carnot, face à la Poste.

Ne pas jeter sur la voie publique



PETITION

Pour une maîtrise publique de la production et de la distribution d'eau potable :
je soutiens l'adhésion de la CPS au syndicat mixte et la création d'une régie publique de l'eau sur le territoire Paris-Saclay.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Mail : _____ Téléphone : _____

Signature :

À retourner à : Aggl'Eau CPS, 23 rue de la Prairie, 91440 Bures-sur-Yvette